

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom commercial

Campingaz CP250

Fabricant / fournisseur

Camping Gaz (Schweiz) AG
Route du Tir Fédéral 10, CH-1762 Givisiez
Téléphone +41(0)26 460 40 40

Service des renseignements

Numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture
Téléphone +41(0)26 460 40 40
E-mail (personne compétente):
info@campingaz.ch

Renseignements en cas d'urgence

Centre Suisse d'Information Toxicologique
Téléphone 145

Conditions d'utilisation recommandées

Combustible

2. Identification des dangers

Classification - 67/548/CEE ou 1999/45/CE

F+; R12

Phrases R

12 Extrêmement inflammable.

Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Classes de risques et
catégories des risques

Consignes en
cas de danger

Méthode de classification

Flam. Gas 1

H220

Press. Gas

Consignes en cas de risques physiques

H220 Gaz extrêmement inflammable.

Indications complémentaires

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]



GHS02

Mot signal

Danger

Consignes en cas de risques physiques

H220 Gaz extrêmement inflammable.

Consignes de sécurité

Généralités

P102 À conserver hors de portée des enfants.

Prévention

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. -
Ne pas fumer.

Réaction

P377 Fuite de gaz enflammé: Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans danger.

Stockage

P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette

butane, isobutane, propane

Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute source d'ignition -
Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants.

Effet(s) physico-chimique(s) nocif(s) possible(s)

Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler en forte concentration au niveau du sol, dans les fosses, les canalisations et les caves.

En cas de ventilation insuffisante et/ou suite à l'utilisation, formation possible de mélanges explosifs/ facilement inflammables.

Les vapeurs risquent de parcourir des distances considérables avant d'atteindre une source d'allumage, de s'allumer, de provoquer le retour des flammes ou une explosion.

Dans le compartiment à gaz de cuves fermées, et en particulier sous l'effet de la chaleur, des vapeurs de solvants inflammables peuvent s'accumuler. Veiller à tenir à l'écart toute source de chaleur et d'ignition.

Un risque de formation de mélanges explosifs vapeur-air subsiste même après usage jusqu'à complète évaporation des composants inflammables.

Indications relatives aux dangers pour l'homme et l'environnement

Le récipient est sous pression. Mettre à l'abri du rayonnement solaire, la température ne doit pas être supérieure à 50 °C. Même après usage, ne pas ouvrir ni brûler brusquement.

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

3. Composition/informations sur les composants

Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - 67/548/CEE
74-98-6	200-827-9	propane	1 - 2	F+ R12
75-28-5	200-857-2	isobutane	< 75	F+ R12
106-97-8	203-448-7	butane	< 30	F+ R12

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
74-98-6	200-827-9	propane	1 - 2	Flam. Gas 1, H220 / Press. Gas
75-28-5	200-857-2	isobutane	< 75	Flam. Gas 1, H220 / Press. Gas
106-97-8	203-448-7	butane	< 30	Flam. Gas 1, H220 / Press. Gas

4. Premiers secours

Remarques générales

S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les personnes contaminées en position latérale de sécurité.

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

Après inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre.

Assurer un apport d'air frais.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Après contact avec la peau

En cas de gelures, laver abondamment à l'eau sans retirer les vêtements.

Aucune mesure particulière.

Après contact avec les yeux

Rincer aussitôt et abondamment l'oeil, en protégeant l'autre oeil non atteint.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Agents d'extinction appropriés

mousse

produits extincteurs en poudre

dioxyde de carbone

eau pulvérisée

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité

jet d'eau

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Remarques diverses

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Les précautions individuelles

Veiller à assurer une aération suffisante.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Tenir à l'écart des sources d'ignition.

Surveiller la présence du gaz au niveau du sol (gaz plus lourd que l'air) et aussi dans la direction du vent.

Les précautions pour la protection de l'environnement

non applicable

Les méthodes de nettoyage

Veiller à assurer une aération suffisante.

Remarques complémentaires

Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir chapitre 7.

Informations concernant les équipements individuels de protection : voir chapitre 8.

Informations concernant l'élimination : voir chapitre 13.

7. Manipulation et stockage

Précautions lors de la manipulation

Même après usage, ne pas ouvrir ni brûler brusquement.
Prévoir un dispositif d'aspiration au niveau du sol pour les locaux fermés.
Utiliser uniquement dans des locaux bien ventilés.
Eviter les chocs, frottements et décharges électrostatiques. Risque d'inflammation!

Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.
Le récipient est sous pression. Mettre à l'abri du rayonnement solaire, la température ne doit pas être supérieure à 50 °C. Même après usage, ne pas ouvrir ni brûler brusquement.
Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.
Etant donné le risque d'explosion, empêcher des vapeurs de pénétrer dans les caves, les canalisations, les excavations souterraines.
Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Eviter les sources de chaleur.

Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver hors de la portée des enfants.
Prévoir la ventilation des récipients.
Aire de stockage dotée d'une bonne aération.

Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.
Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Remarques complémentaires relatives à la configuration des installations techniques

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.

Composants avec leurs valeurs limites relatives aux postes de travail à contrôler

CAS No	Désignation	Type	[mg/m3]	[ppm]		Remarque
106-97-8	butane	8 heures	1900	800	4(II)	DFG
74-98-6	propane	8 heures	1800	1000	4(II)	DFG

Protection respiratoire

Aucune mesure particulière si utilisation appropriée.

Protection des mains

Aucune mesure particulière si utilisation appropriée.

Protection des yeux

Aucune mesure particulière si utilisation appropriée.

Mesures générales de protection

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.
Assurer une bonne aération des locaux.
Eviter l'exposition - Avant l'emploi, lire les indications spécifiques.
Eviter d'inspirer les gazes.

Mesures d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.
Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat
gazeux

Couleur
incolore

Odeur
inodore

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
pH à la livraison	non applicable				
point d'ébullition	-5 °C				
Point d'éclair	< 0 °C				
Inflammation à l'état solide	non déterminé				
Température d'inflammation	> 400 °C				
Limite inférieure d'explosibilité	1,5 Vol-%				
Limite supérieure d'explosibilité	8,8 Vol-%				
Pression de vapeur	1700 hPa	15 °C			
Densité	0,525 g/cm ³	50 °C			
Solubilité dans l'eau					partiellement soluble

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter

La chaleur éviter

Conserver à l'écart de toute source d'ignition. Risque d'éclatement des récipients.

Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

Formation de vapeurs/gaz explosifs.

Matières à éviter

Pas de réaction dangereuse connue.

Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu

11. Informations toxicologiques

Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
-------------------	---------	---------	----------

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
CL50 aiguë par inhalation	272000 ppm (4 h)	rat		
Irritation de la peau	Non irritant.			
Constatations empiriques				
Peut provoquer des gelures.				
L'inhalation occasionne des douleurs de tête / des nausées				
L'inhalation est source de perturbations de la coordination et du temps de réaction				
Provoque des perturbations du système nerveux central et peut conduire à des maux de tête, des troubles respiratoires ou des pertes de conscience.				
les quantités nettement supérieures aux concentrations maximales admissibles sur le lieu de travail peuvent avoir un effet anesthésiant				
L'inhalation a un effet narcotique ou provoque une sensation d'ivresse				
Remarques générales				
Dans le cadre d'une utilisation appropriée et conforme aux dispositions, le produit n'a aucun effet négatif connu sur la santé.				

12. Informations écologiques

Remarques générales

Le produit n'est pas nuisible pour l'environnement.

Le produit se dégrade facilement à l'air libre.

13. Considérations relatives à l'élimination

Code déchets

16 05 05

Nom du déchet

gaz en récipients à pression autres que ceux visés à la rubrique 16 05 04

Recommandations relatives au produit

Peut être incinéré avec les ordures ménagères à condition d'observer les réglementations et après accord des exploitants et des autorités compétentes.

Recommandations relatives à l'emballage

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID

UN 2037 RÉCIPIENTS DE FAIBLE CAPACITÉ CONTENANT DU GAZ (CARTOUCHES À GAZ), 2.1, 5F, (D),
Code de classification: 5F

Transport maritime IMDG

UN 2037 GAS CARTRIDGES, 2.1, 5F

Transport aérien ICAO/IATA-DGR

UN 2037 GAS CARTRIDGES, 2.1, 5F

15. Informations réglementaires

Réglementation nationale

Classe de danger pour l'eau

-

nwg - ne présentent pas de risque de contamination des eaux.

16. Autres informations

Utilisation recommandée et restrictions

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

Informations diverses

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

Teneur des phrases R/H contenues dans le chapitre 3 (ne faisant pas référence à la classification du mélange!)

R 12 Extrêmement inflammable.

H220 Gaz extrêmement inflammable.